

qu'une liste des marins canadiens à qui des récompenses ou des témoignages de reconnaissance ont été accordés par le gouvernement britannique ou les gouvernements étrangers pour actes de bravoure ou de dévouement en sauvant la vie de naufragés à bord des navires britanniques ou étrangers. D'après ces relevés, on verra que, pendant l'année, le gouvernement du Canada a présenté 17 témoignages de reconnaissance et récompenses en argent, accompagnés de lettres de remerciements, et en sept occasions des lettres de remerciements seules ont été expédiées.

La somme dépensée pendant la dernière année fiscale, pour ce service et l'achat de chaloupes de sauvetage, s'est élevée à \$3,552.86, et on trouvera dans l'annexe No. 24 de ce rapport un état détaillé de ces dépenses. Un crédit spécial de \$6,000 avait été voté par le Parlement pour ce service, ce qui laisse une balance de \$2,447.14 qui a été remise au Trésor. Sur la somme dépensée, on a employé \$1,586.71 pour acheter des chaloupes de sauvetage et construire des hangars aux stations suivantes du bas du St. Laurent, savoir: l'Île aux Grues, l'Islet, Malbaie, Trois Pistoles, Ste. Anne, Rivière Ouelle et Kamouraska, et pour construire des bâtisses et réparer les chaloupes de sauvetage à Port Hope et à l'Île Nottawasaga, Ontario. Les désastres qui ont eu lieu dans l'automne de 1871, et par lesquels des navires de grand prix ont été brisés et coulés à fond par la glace, ont nécessité l'établissement de stations de chaloupes de sauvetage dans cette localité. Ces chaloupes recouvertes en fer peuvent rendre de grands secours là où aucune chaloupe à rames ne pourrait frayer son chemin dans les glaces. Ces chaloupes de sauvetage sont stationnées de manière à pouvoir se réunir en un endroit indiqué, et sont sous les soins de gardiens compétents.

PERSONNEL DU MINISTÈRE A OTTAWA.

On trouvera dans l'annexe No 15 une liste du personnel à Ottawa, avec l'emploi de chaque fonctionnaire, le traitement et le bonus reçus par eux pendant l'année fiscale expirée le 30 juin 1875.

Le 10 mai 1875, M. William Patrick Anderson, âgé de 23 ans, qui pendant les six mois précédents avait agi comme assistant de l'ingénieur et surintendant des phares, a été nommé assistant de ce fonctionnaire et commis de seconde classe cadette avec un salaire de \$1,000 par année; cette nomination devant dater du 1er de ce mois.

Le 22 juillet 1875, M. John Makinson, âgé de 38 ans, qui pendant les dix mois précédents avait rempli les fonctions de commis surnuméraire, a été nommé commis de seconde classe cadette, avec un salaire annuel de \$700; cette nomination devant dater du 1er du mois déjà mentionné.

On verra par l'addenda qui accompagne ce rapport, le nombre des personnes employées dans le service extérieur du ministère de la Marine et des Pêcheries.

Ainsi que je l'ai déjà dit dans le rapport, ce nombre était de 1,511 l'année dernière, et de 1,371 l'année précédente. Il y a, de plus, soixant-deux registrateurs de navires sous la direction et le contrôle de ce ministère. Ce sont les percepteurs de